

# La vie associative

## COMITÉ DES FÊTES

Le **samedi 30 avril prochain**, à 20h30, la troupe de théâtre «Le Petit Théâtre de Sousceyrac» interprétera une pièce de Bruno Druart, intitulée «**Cher Edouard**». Entrée : 8€ (salle polyvalente Jean Moulin). Renseignements et réservations : 05 55 85 98 28.



## CLUB ARC EN CIEL



Le club des Aînés de Jugeals-Nazareth et Nespouls vous convie à son bal costumé le dimanche 3 avril 2016, à partir de 14h30, à la salle des fêtes de Nespouls. La journée sera animée par BUENA NOTE. Pensez à venir déguisés !

## JN RANDO

La randonnée d'Avril qui était prévue le 03 a été reportée au 10 avril. RDV à 13 h 30 parking habituel sous la salle polyvalente. Elle aura lieu à Saint Julien Maumont, départ pédestre à 14 heures esplanade du lavoir à côté de l'église. Renseignements au 05 55 24 67 15. A bientôt sur nos chemins.



# La vie du village

## VENTE GODET



Suite à délibération du conseil municipal du 11 février 2016, nous mettons en vente l'ancien godet du tracteur consécutivement à l'achat d'un godet à griffes subventionné par le département.

Pour le godet à vendre, visible sur les photos et en mairie si nécessaire, nous le vendons 800€ pour une valeur neuve à 1300€. Priorité est donnée dans un premier temps au premier acheteur de la commune intéressé, s'il n'y a pas d'acquéreur local, nous le mettrons en vente sur un site. Le Maire .

[www.jugeals-nazareth.fr](http://www.jugeals-nazareth.fr)

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### Mairie

Téléphone : 05 55 85 90 53  
Fax : 05 55 85 58 75  
Mail : [mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr](mailto:mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr)  
Site : [www.jugeals-nazareth.fr](http://www.jugeals-nazareth.fr)  
Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30 à 19h30  
Mardi : 8h15 à 12h  
Mercredi : 8h15 à 12h et 13h30 à 19h15  
Jeudi : 8h à 12h  
Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h  
**Permanence d'un élu le samedi de 9h à 12h.**  
Cantine : 05 55 85 97 96  
Garderie : 05 55 85 92 60  
Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

## INFORMATIONS UTILES

### Cabinet médical :

Docteur BOUSSEYROUX-LAMAGAT  
Tel. 05 55 85 95 76

### Médecin de garde : 15

### Infirmières :

**Catherine CLAUZEL-RUBELLIN**

Tel. 05 55 85 86 56  
Mob. 06 80 02 04 00

**Stéphanie CHANEL-PACHERIE**

Tel. 05 55 22 03 41  
Mob. 06 84 76 40 36

**Carole NEGRET**

**& Stéphanie MARQUES**

06 48 31 09 54 / 06 83 29 95 07

### Assistantes maternelles :

**Sandra RENAULT** La Borie Basse  
Tel. 06 83 03 17 26

**Jocelyne DUHIN** La Brande

Tel. 09 67 39 07 39 ou 06 22 53 15 31

**Brigitte TILLET** La Brande

Tel. 05 55 85 56 70

### Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT (05 87 43 92 90)

### SAMU : 15

### POMPIERS : 18

**GENDARMERIE : 17** ou **05 55 86 08 12**

**SAUR** : 05 53 54 60 38

### ERDF DEPANNAGE ELECTRICITE :

0 972 675 019

### Trésorerie de Malemort et Beynat :

Tel : 05 55 92 06 00

Fax : 05 55 17 91 84

### ACCUEIL DE LA PAROISSE

Presbytère Saint-Martin (05 55 24 10 82)

Presbytère Saint Cernin (05 55 24 07 70)

Messe le 24 avril à 11h00.

# Le Bulletin

Avril 2016



## Le mot du Maire

Le 8 mars dernier, j'ai participé à la réunion cantonale à St Pantaléon de Larche à l'invitation du Président du Conseil Départemental Pascal Coste, Nicole Taurisson et Jean Jacques Delpeuch nos Conseillers Départementaux. Etaient présents aussi le Préfet de la Corrèze, le Sous Préfet de Brive, le capitaine de gendarmerie et naturellement mes collègues maires des 12 autres communes.

C'était la première réunion depuis la réforme territoriale et la création de notre nouveau canton. Ce type de réunion permet un tour de table afin que tous les maires puissent s'exprimer sur les sujets les concernant. Pour ma part, ce fut l'occasion, comme d'habitude, de préciser les travaux réalisés en 2015 en faisant le point sur les diverses subventions obtenues, mais surtout d'évoquer nos projets d'investissement 2016 principalement et 2017 compte tenu des travaux de la salle Jean Moulin qui vont s'étaler sur deux tranches et deux exercices budgétaires. J'ai rappelé aux représentants de l'État et du Département la nécessité absolue qu'ils nous débloquent l'ensemble des subventions demandées.

La présence des représentants du Département et des services de l'État (Préfet et gendarmerie) m'a permis d'aborder bon nombre de sujets touchant à notre qualité de vie sur notre commune et ceci dans plusieurs domaines : la baisse inacceptable des dotations de l'État, la nouvelle organisation des Instances de coordination et de l'autonomie (voir le Mot du Maire de mars) et bien sur la sécurité routière, surtout sur les départementales D73, D158 et D8 qui traversent notre commune.

J'ai pu leur apporter une petite note positive par rapport à la D158, concernant la réfection partielle de la chaussée à hauteur de la voie communale de la Brande suite aux nombreuses interventions des Maires et des riverains, qui ont fini par être comprises. J'ai ensuite demandé la nécessité de faire un effort tout particulier sur la D73 (du Bourg au Pont de Coudert), en précisant toutes les problématiques à traiter en urgence : l'état de la voirie qui présente des accotements dangereux, la circulation des poids lourds, mais surtout le problème de la vitesse excessive au vu de l'urbanisation qui longe cette voie. Ainsi j'ai tenu compte des plaintes justifiées des administrés concernés et de leur pétition en cours mise en œuvre et très soutenue par les conseillers municipaux du quartier : Mesdames Peyrat, Courbier et Monsieur Blaise, que je tiens à remercier pour leur efficacité à me faire remonter cette situation.

J'ai donc demandé au Président du Conseil Départemental et au Préfet d'intervenir rapidement, en premier lieu pour une limitation à 50km heure sur les zones urbanisées, ainsi que la réfection de la chaussée. Puis au capitaine de gendarmerie des interventions pour mettre fin à la circulation des poids lourds. Selon l'avis du Département, qui lui seul est compétent, il serait plus favorable à une limitation à 70km heure, le 50 étant davantage réservé aux agglomérations. Une solution m'a été proposée par Monsieur Blaise, afin de déplacer le panneau de fin d'agglomération qui se trouve actuellement Aux Grêches, en le mettant à la hauteur de La Borie Basse. Ceci est difficilement envisageable, d'une part selon le Conseil Départemental et d'autre part même si cela aboutissait, il faut savoir que les 3 km de voiries départementales passeraient à la charge de notre commune concernant l'entretien (proposition à débattre en CM).

J'ai également demandé au capitaine de gendarmerie que des contrôles de vitesse soient réalisés sur la D8 (axe Montplaisir-Turenne) en agglomération, notamment le matin tôt et le soir aux heures d'embauche et de débauche, m'appuyant ainsi sur les nombreuses demandes des riverains.

J'aurai l'occasion très prochainement d'évoquer un sujet ancien qui va être remis sur la table par le Conseil Départemental. Il s'agit du projet d'un nouveau tracé routier entre Montplaisir et Noailles pour permettre aux camions de circuler. Plusieurs solutions seront proposées et le moment venu, les maires puis les habitants concernés seront informés et consultés.

Le Maire, Gérard BAGNOL.